

Sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean-Paul Brignoli. Ouverture de la séance à 20 h00.

Présent : Evelyne Valentin, Marylène Oudin, Jonathan Rossignol, Thierry Gignon, Jean-Baptiste Maitrot, Fabrice Gauvain, Gérald Inns.

Arrivée en cours de séance : Philippe Scieur.

Absent : Jean Marc Illig.

Secrétaire de séance : Gerald Inns

En début de séance Monsieur le Maire nous informe qu'il y aura deux délibérations.

Remboursement à Monsieur le Maire de la somme de 78,46€ pour l'avance faite pour l'achat de carburant pour la commune. Délibération votée à l'unanimité 8 voix pour sur 8.

- Avis à émettre par le conseil pour l'approbation du P L U. Approbation à l'unanimité. 8 voix pour sur 8.
- Suite à la demande faite par la société Omya pour l'aménagement du local Ball-trap, le cabinet Odicé Conseil a procédé au changement de zonage : de zone protégée à zone de loisir.

1) Contrat de la nouvelle Secrétaire.

Début du contrat le 03 juin 2019.

Nouveaux horaires d'ouverture et de permanence du secrétariat.

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Mardi de 14h00 à 19h00 avec permanence de 18h00 à 19h00.

Jeudi de 8h00 à 12h00.

Vendredi de 8h00 à 12h00 avec permanence de 11h30 à 12h00.

Délibération votée à l'unanimité 8 voix pour sur 8.

2) Affouage Tarif coupe d'herbe à la tonne.

Monsieur Florent Chavary règlera 30€ la tonne. Délibération votée à l'unanimité 9 voix pour sur 9

3) DM pour compte 2051 Ségilog.

Une délibération modificative d'un montant de 2100 € sur le compte 2051 pour honorer une facture de Ségilog. Délibération votée à l'unanimité 9 voix pour sur 9.

4) Ligne de trésorerie/compte à terme.

Monsieur le Maire propose le vote d'une délibération afin d'ouvrir une ligne de crédit à terme pour honorer les factures à venir des travaux réalisés rue Jean Jaurès, rue de Colonel Fabien et Impasse Oradour. Malgré l'acceptation du budget 2019 vote en équilibre et validé par la préfecture, la trésorerie nous informe que la commune n'a pas assez de liquidité pour régler les factures à venir.

Le conseil demande qu'un courrier soit fait à Monsieur le Préfet. Délibération votée à l'unanimité 9 voix pour sur 9.

5) Adhésion, visite médicale CDG 51.

Une convention sera signée par la commune avec le centre de gestion 51 (CG51).

Une adhésion sera contractée pour les visites médicales du personnel communal. Pour un coût de 0,28% de la masse salariale et permettrait d'avoir un tarif préférentiel sur les visites médicales exceptionnelles. Délibération votée à l'unanimité 9 voix pour sur 9.

6) Acceptation devis Isogard (extincteur.)

Le devis Isogard est accepté pour les contrôles des extincteurs pour un coût de 265.50€ HT pour l'année 2019 et de 196.50€ HT pour 2020. Ce devis ne prend pas en charge les blocs de Sécurité éclairage. Délibération votée à l'unanimité 9 voix pour sur 9.

7) Tarif licence IV vente de boisson.

L'ouverture de la licence IV aura lieu le 14 septembre 2019 de 9h00 à 12h00. Un document concernant les tarifs est disponible à la Mairie.

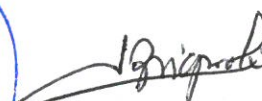
Monsieur le Maire informe le conseil que pour le prochain conseil qui sera élu en 2020 un conseiller devra suivre une formation pour la gestion de la licence IV. Délibération votée à l'unanimité 9 voix pour sur 9.

Questions diverses :

- Information : Enquête publique éolienne de Cheppes La Prairie à consulter
Monsieur le Maire informe le conseil d'une enquête publique sur le parc éolien de Cheppes La Prairie. Document consultable en Mairie.
- Tirage du jury d'assises à Pogny Lundi 3 juin à 18h30.
Aucun habitant de la commune n'a été tiré au sort.
- Arrosage des massifs de fleurs pendant les congés de l'agent communal.
Du 8 au 26 août plusieurs personnes se sont portées volontaires pour arroser les bacs à fleurs de la commune.
- Passage de véhicules de matériels agricoles anciens le 2 juin après-midi.
- Le 9 juin la fête de l'abeille à Courtisols.
- Préparation du Tour de France en Juillet.
- Monsieur le Maire informe le conseil que le label HUMANITUDE sera octroyé à la maison de retraite de Saint Germain la Ville. Il n'y a que douze établissements en France qui ont obtenu ce Label.
- Prévision d'une commission de Finances date à définir.
- Devis Multiservice pour la fin de mise aux normes du cimetière de l'église. Et mise en place de la signalisation suite aux travaux rue Jean Jaurès, Impasse Oradour, rue du Colonel Fabien.
- Monsieur Inns demande à Monsieur le Maire si lors de la dernière réunion de chantier une décision avait été prise sur la fissure occasionnée lors des travaux impasse Oradour.
Aucune information sur ce problème, Monsieur le Maire nous informe qu'il va contacter Monsieur Dilegamie de la société Atechingenierie maitre d'œuvre.
A la question est ce que la réception des travaux sera signée
Réponse rien ne sera signé tant qu'il n'y aura pas de réponse concrète.
- Intervention de Jean-Baptiste MAITROT, chef de corps des pompiers, concernant les interventions sur toitures (insectes venimeux). Ils resteraient sur les interventions aux sols.
Questions sur les assurances .

La séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance
Gérald Inns



Le Maire
Jean-Paul Brignoli